



## Commission Service des aînés Sessions mars 2015

### Sœur Monique Noël

#### 1/ L'hospice de Nogent 1886-1986

La révolution industrielle engendre la misère sociale. Des hommes quittent leur village pour travailler à la construction des lignes de chemin de fer Paris-Lille, Paris-Charleroy, à Nogent, Creil, la gare de triage et de dépôt. Avec l'âge et la charge de travail, ils deviennent inaptes au travail. Ils sont à la dérive dans Nogent, sans hébergement.

En 1886, avec l'aide du curé de Nogent, la Compagnie des Filles de la Charité achète entre la ligne de chemin de fer et l'Oise un terrain marécageux sur lequel sont construits un moulin sur la Brèche, une ferme et une menuiserie. Trois sœurs et 12 messieurs s'installent dans la nouvelle acquisition. Pour bien vivre ensemble, ils mettent tout en commun, les maigres ressources, les capacités de chacun, pour fournir au jardinage aux travaux d'entretien à l'exploitation de la ferme.

Peu à peu, le nombre d'hébergés augmente. La guerre 14-18 renforce la solidarité. Situé en zone militaire, l'hospice accueille des réfugiés, une infirmerie de campagne et rend différents services à la population.

Après la guerre, vient la reconstruction et aussi la recherche d'une vie sociale plus équilibrée. Des familles SNCF achètent du terrain et construisent entre eux, avec la loi Loucheur, des habitations en maisons individuelles avec des terrains vendus par l'hospice à prix modique. En 39-45, de nouveau la guerre avec les mêmes scénarios : accueil de réfugiés, fourniture d'aliments, ambulance. En 1945, le général de Gaulle reconnaît l'établissement d'utilité publique.

Les 30 glorieuses ne changent rien aux pratiques. Les personnes âgées (60-70 ans) restent chez leurs enfants. Mais de plus en plus, les petits enfants font des études. Ils s'éloignent des parents. Filles et garçons travaillent. Il devient difficile de garder les parents âgés. L'hospice se change peu à peu en maison de chambres de 2 à 3 lits. On arrive à héberger 66 résidents. On manque de place.

1986 : célébration du centenaire de l'établissement Saint Vincent de Paul. On fait des projets « accueil 100 personnes » dans des chambres individuelles avec salle d'eau et WC. Tous des vieux travailleurs à petites ressources.

#### 2/ Le temps des transformations

Une première série de transformations est organisée par l'économe provinciale. Les travaux sont importants : surélever le bâtiment existant d'un étage, doubler 4 ailes de bâtiments, mettre aux normes les combles, assurer les issues de secours. Ceci, de 1988 à 1993. Rapidement, cet effort provincial apparaît insuffisant. Les nouveaux textes législatifs encadrent le confort et la sécurité des résidents qui arrivent de plus en plus âgés et fatigués. De leur côté, les sœurs vieillissent et la charge devient trop lourde. Il faut embaucher du personnel ; des infirmières et des soignants. En 1994, la Compagnie des filles de la Charité crée l'Association Monsieur Vincent pour pérenniser ses maisons de

retraite. Les directeurs nommés auprès des supérieures locales se regroupent autour de l'Association Monsieur Vincent qui peu à peu assure la gestion des établissements.

Pour Nogent, après la première rénovation, il fut convenu d'un mandat de gestion qui se transforma en apport définitif à l'Association dans les années 2000.

L'Application de la loi 2002-2, dite loi de rénovation sociale et médico-sociale, conduit l'Association et la Compagnie à entreprendre une 2<sup>e</sup> rénovation des locaux de 2002 à 2010 (le temps paraît long, il faut sans cesse revoir les plans et débloquer les fonds).

Qu'allons-nous faire ? Passer de la maison de retraite à l'Ehpad ? Nous créerons 24 places en unité protégées (UPPD) pour accueillir des personnes Alzheimer assimilées. Nous transformerons la maison de retraite en véritable lieu de vie. Pour cela, nous devons créer de nouveaux espaces de convivialité, une grande salle de séjour sur le parc, une entrée très accueillante avec bar, un salon de coiffure, une bibliothèque. Nous devons mettre aux normes la cuisine collective, créer des locaux administratifs, des locaux pour le personnel à l'écart de l'ensemble de l'Ehpad.

### **Dans tous ces changements, quelle sera la place de la communauté ?**

Dans tous ces changements, la communauté a vieilli, est passée de 12 sœurs relativement actives dans l'animation, à 4 sœurs fatiguées. Toutes sont résidentes, plus capables de se suffire à elles-mêmes. Quand je suis envoyée en septembre 2010, nous prenons les repas en salle à manger avec les résidents, les sœurs n'assument plus l'entretien de leur chambre. La vie spirituelle de la maison qui n'a plus d'aumônier, se réduit à la préparation de la messe du dimanche avec un prêtre résident très âgé.

Pourtant les sœurs restent une référence. Leur place est reconnue par le personnel et par les résidents, reconnue aussi par l'Association Monsieur Vincent. La juste place de la communauté se cherche dans la référence symbolique, en raison des valeurs qu'elle véhicule. Ces valeurs sont un véritable socle qu'il convient de reconnaître afin d'ouvrir la voie à l'émergence ou à la consolidation de valeurs référentielles communes 'réflexion avec Mme Capdevilla, psychosociologue de l'association Monsieur Vincent.

Ainsi la place de la communauté étant reconnue, inscrite dans le projet d'établissement, la sœur servante trouve sa place dans le projet d'établissement, la sœur servante trouve sa place dans l'équipe de direction, un peu comme un catalyseur en chimie qui n'agit pas mais permet, facilite toutes les réactions. La sœur servante n'a pas de pouvoir, elle est au service, pour faciliter les échanges, la recherche, les prises de décision, à partir de sa connaissance du terrain et en référence à la charte vinciennienne et à la famille de route de l'association Monsieur Vincent.

### **La gouvernance de l'établissement, le CODIR, les instances de participation**

La gouvernance de l'établissement de 130 résidents est confiée à la directrice, recrutée par le directeur de l'association Monsieur Vincent, en lien avec le président et le conseil de direction de l'association. Sa mission : gouverner l'établissement selon la législation en vigueur, en choisissant ses collaborateurs compétents, qualifiés de bon jugement, capables de déployer leur savoir selon l'esprit de l'Association, au service des personnes âgées confiées à leur savoir être et à leur professionnalisme.

A Nogent, notre Directrice regroupe les cadres compétents en un Conseil de direction (CODIR) qui se réunit officiellement toutes les semaines ou plus si nécessaire. La sœur servante de Nogent participe de principe à toutes ces réunions.

#### Le CODIR se compose :

- 1/ Du pôle de direction : La directrice et la directrice adjointe, la secrétaire de direction assure la fonction de DRH, fait les plannings.

- 2/ Le pôle santé regroupe la cadre de santé, responsable de la santé des résidents, suivie chaque jour du PSI (projet de soins informatisés). Elle manage les équipes soignantes : infirmières et aides-soignantes. Le médecin coordonnateur : conseil le cadre de sante, coordonne l'action de ses confrères, étudie le dossier médico-social des entrants, suit les régimes dans les salles à manger thérapeutiques et dans les deux unités IPPD, l'alimentation de ces résidents étant une action de soin.
- 3/ Le pôle hôtelier se compose d'une cadre hôtelière responsable de l'accueil et du bien-être des résidents durant leur séjour. Elle manage l'équipe des agents hôteliers qui doivent assurer la propreté de la maison, l'entretien régulier des locaux, les petits déjeuners, le service de table en grande salle à manger classique. Elle assure la liaison avec les prestataires de service en cuisine et en buanderie (linge plat et linge des résidents).
- 4/ Le pôle administratif : responsable, la cadre administrative. Elle gère le budget avec le service comptable, établit les payes, rend compte régulièrement de l'état des comptes, taux d'occupation des chambres, suivi des entrées financières, dépenses à programmer. La responsable administrative gère aussi le service d'accueil ouvert au public de 8h 30 à 19h tous les jours.
- Elle assure le bon fonctionnement informatique, manage les agents de l'accueil, le suivi du mouvement dans la journée, téléphone, poste, réception des familles, demande d'admission, demande d'intervention du service d'entretien, réception écrite des événements indésirables.
- 5/ Pôle gestion du matériel et du service entretien. Un responsable entretien travaille avec le maitre d'ouvrage de l'Association. Sa mission est de veiller à la sécurité de l'établissement en respectant toutes les règles en vigueur : protection incendie, exercices du personnel, réalisation des diverses maintenances obligatoires. Il gère ses collègues dans leurs diverses tâches, entretien du par cet des animaux, réparation dans les chambres des résidents, préparation des chambres des entrants, après remise en état ou réfection totale, réception des marchandises et rangements, etc...
- Se rattachent au CODIR la psychologue et la neuropsychologue. Le CODIR se réunit une fois par semaine avec ordre du jour et questions. Chaque cadre apporte le vécu de son service, des questions à résoudre, ensemble nous réfléchissons aux enjeux pur éclairer le jugement de notre directrice et nous permettre de prendre les bonnes décisions pour que les résidents soient servis, le personnel respecté, les familles accompagnées, le budget utilisé au mieux en tenant compte des orientations de l'Association Monsieur Vincent.

### **Les instances de participations**

En complément du CODIR, des instances de participation invitent les résidents dans un vivre ensemble plus convivial.

1/ Le Conseil de vie sociale (CDVS), organe officiel de participation des résidents et de leur famille se réunit trois fois par an.

2/ La commission de restauration se réunit toutes les 4 semaines et des remarques sur les semaines écoulées, propose de nouveau plats, donne son accord sur les nouveaux menus proposés par le prestataire

3/ La commission animation se réunit tous les deux mois avec les animatrices les résidents et leur famille. Elle est en principe préparée avec la responsable hôtelière. Elle veille à faire du neuf, en suivant les événements, les fêtes, les saisons. Le journal de la résidence reprend régulièrement les photos et les animations/

4/ D'autres instances ponctuelles viennent enrichir la réflexion des uns et des autres.

A toutes ces instances, la communauté est invitée, et représentée le plus souvent par la sœur suivante.

5/ Un atelier vie spirituelle une fois par semaine.

Conclusion : je suis optimiste. La Providence nous accompagne. Saint Vincent de Paul nous dit que l'amour est inventif à l'infini. Faisons confiance avec l'Association Monsieur Vincent en ce 20<sup>e</sup> anniversaire.

#### **Osons**

- Vivre nos valeurs fondatrices et accueillir en priorité les plus démunis.
- Donner toute leur place aux personnes âgées et handicapées dans notre société,
- Accompagner chaque personne avec tendresse et bienveillance.
- Associer avec simplicité résidents, famille, bénévoles et professionnels.
- Innover et nous engager ensemble avec générosité.

**Monique Noël**